

# TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
<b>I. ÉVÉNEMENTS QUI ONT PRÉCÉDÉ LE CONFLIT—</b>	
<b>N° 1. EXAMEN DES RELATIONS ITALO-ÉTHIOPIENNES—</b>	
Rapport du Comité des Treize, institué par le Conseil de la Société des Nations le 26 septembre 1935, pour préparer un rapport citant les faits du litige et faisant une recommandation considérée juste et équitable à ce sujet.....	7
Appendice 1. Texte de l'Accord entre la Grande-Bretagne, la France et l'Italie concernant l'Abyssinie, signé à Londres, 13 décembre 1906....	32
Appendice 2. Echange de notes entre le Royaume-Uni et l'Italie concernant certains intérêts britanniques et italiens en Éthiopie, décembre 1925 et protestation du Gouvernement éthiopien.....	35
<b>N° 2. PROPOSITIONS EN VUE D'UN RÈGLEMENT, AOÛT-SEPTEMBRE 1935—</b>	
Résumé des suggestions franco-britanniques faites au Gouvernement italien pendant les négociations tripartites de Paris (août 1935).....	54
Rapport du Comité des Cinq désigné par le Conseil de la Société des Nations, en vue d'en arriver à un règlement pacifique.....	55
Appendice 1. Note remise le 18 septembre 1935 par le Président du Comité des Cinq aux représentants de l'Italie et de l'Éthiopie.....	57
Appendice 2. Résumé des observations verbales du représentant de l'Italie, 22 septembre 1935.....	61
Appendice 3. Réponse du Gouvernement éthiopien aux suggestions et communications présentées par le Comité des Cinq, 23 septembre 1935	63
<b>II. ATTITUDE PRISE PAR LES ÉTATS MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS APRÈS LE DÉCLENCHEMENT DES HOSTILITÉS—</b>	
<b>N° 3. ATTITUDE DES MEMBRES DU CONSEIL, 7 OCTOBRE 1935—</b>	
Rapport du Comité des Six concernant la responsabilité du déclenchement des hostilités.....	67
Adoption du rapport du Comité des Treize.....	69
Adoption du rapport du Comité des Six.....	80
<b>N° 4. ATTITUDE DES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE, 9-11 OCTOBRE 1935.....</b>	
<b>III. SANCTIONS—</b>	
<b>N° 5. RECOMMANDATION DE L'ASSEMBLÉE DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS LE 10 OCTOBRE 1935 AU SUJET DE L'ÉTABLISSEMENT D'UN COMITÉ EN VUE D'ÉTUДИER ET DE FACILITER LA COORDINATION DES MESURES À PRENDRE EN VERTU DE L'ARTICLE 16 DU PACTE.....</b>	
	<b>113</b>
<b>N° 6. PROPOSITIONS ADOPTÉES PAR LE COMITÉ DE COORDINATION—</b>	
I. Prohibition de l'exportation des armes, munitions et matériel de guerre.....	113
I. (a) Articles considérés comme armes, munitions et matériel de guerre.....	114
II. Mesures financières.....	115
III. Prohibition de l'importation des marchandises italiennes.....	116
IV. Embargo sur certaines exportations vers l'Italie.....	117
V. Organisation de l'appui mutuel.....	118
<b>N° 7. MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT CANADIEN AU SUJET DES PROPOSITIONS SUSDITES—</b>	
Arrêtés en conseil (C.P. 3461 et 3461a), 31 octobre 1935.....	120
Instructions aux Percepteurs des Douanes et de l'Accise.....	122
Arrêté en Conseil (C.P. 3594), 15 novembre 1935.....	123
Instructions aux Percepteurs des Douanes et de l'Accise.....	129
Arrêté en conseil (C.P. 164), 18 janvier 1936.....	129
Instructions aux Percepteurs des Douanes et de l'Accise.....	130
Lettre au Secrétaire général, 4 décembre 1935.....	131